



2019/2020

RENTRÉE

*L'année scolaire et
périscolaire de mon enfant*

Ville de
Lomme



Un projet
qui fait
avancer !

LOMME
ÉDUC

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
VILLE DE LOMME

Emploi du temps

Ecole Élémentaire



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

7h-8h30 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

8h30-12h
TEMPS SCOLAIRE

12h-14h PAUSE MÉRIDIENNE

14h-16h10
TEMPS
SCOLAIRE
OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

14h-16h10
TEMPS
SCOLAIRE
OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

12h-17h30
ACCUEIL
DE LOISIRS

(déjeuner
au restaurant
scolaire inclus)

12h-14h PAUSE MÉRIDIENNE

14h-16h10
TEMPS
SCOLAIRE
OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

14h-16h10
TEMPS
SCOLAIRE
OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

16h10-18h30
ÉTUDE / ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h10-18h30
ÉTUDE / ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

17h30-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h10-18h30
ÉTUDE / ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h10-18h30
ÉTUDE / ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

***RAPPEL / Jours des Parcours éducatifs**

Lundi : Voltaire Sévigné

Mardi : George Sand et Jean Minet

Jeudi : Roger Salengro et Roland Lamartine

Vendredi : Léon Blum et Curie Pasteur

LÉGENDE :

■ Temps périscolaire facultatif
Ville de Lomme

■ Temps scolaire obligatoire
Education Nationale

LES TEMPS DE MON ENFANT

LE TEMPS SCOLAIRE

Education Nationale

Les horaires de classe se répartissent comme suit : 8h30-12h et 14h-16h10.



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Ville de Lomme

LE MATIN

► **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du matin) de **7h à 8h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école.

Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.

LE MIDI

► **PAUSE MÉRIDIENNE** de **12h à 14h** dans les restaurants scolaires des écoles.

Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.



L' APRÈS-MIDI

► PARCOURS ÉDUCATIFS

C'est un **après-midi par semaine de 14h à 16h10**.

Ce sont des parcours riches et variés.

Des activités à découvrir et en lien avec de nombreux partenaires et intervenants autour de thèmes tels que les Arts, le Sport, l'Environnement...

Les 3 cycles de parcours sont présentés aux enfants la première semaine de chaque trimestre du « Forum Découvertes ». *Gratuit.*

APRÈS L'ÉCOLE

► **ETUDE DIRIGÉE** de **16h10 à 17h25** dans l'école. *Gratuit.*

► **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du soir) de **16h10 à 18h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MERCREDI APRÈS L'ÉCOLE (2 solutions)

A ► Votre enfant **ne participe pas aux accueils de loisirs**, vous le récupérez à l'école à **12h**.

B ► Votre enfant **participe aux accueils de loisirs** :

A 12h, il est pris en charge par des animateurs au sein de son école qui l'emmèneront déjeuner puis en **accueil de loisirs à l'école Voltaire Sévigné** (pour les écoles Sand, Salengro, Voltaire-Sévigné) **ou à la Maison de Enfants** (pour les écoles Blum, Jean Minet, Curie-Pasteur et Roland-Lamartine). *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

Entre 17h et 17h30 : vous récupérez votre enfant soit à **l'école Voltaire Sévigné** (rue Emile Zola) soit à **la Maison des Enfants** (796 Av. de Dunkerque).

Après 17h30 : vous pouvez récupérer votre enfant à la garderie de l'école Curie Pasteur (Avenue de la Délivrance) ou à la garderie Petit Quinquin (rue de l'Ancienne Balaterie) et ce avant 18h30 maximum. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



LES INTERLOCUTEURS

COORDINATRICE DU SECTEUR EDUCATIF

Mission : Coordonne l'organisation générale des temps péri et extrascolaires et les équipes encadrantes.



Romy ZAGHBIB
ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
VILLE DE LOMME

RÉFÉRENTS DE SECTEUR

Mission : accompagnent les équipes dans la mise en œuvre de leurs projets périscolaires et encadrent les responsables de sites.



Séverine VERNEZ
BOURG / DELIVRANCE
MITTERIE



Maxime PERON
MARAIS / MONT-À-CAMP

RESPONSABLES DE SITES PÉRISCOLAIRES

Mission : interlocuteurs éducatifs auprès des familles et des écoles, ils coordonnent et gèrent les équipes d'animateurs des temps périscolaires.

Jawed INSI
VICTOR HUGO / VOLTAIRE-SÉVIGNÉ

Lucyle AMELOT
BRACKE DESROUSSEAUX /
GEORGE SAND

Laëtitia BREDECHE
PAUL LANGEVIN / ROGER SALENGRO

Christelle DELEBARRE
DEFRENNE / JEAN MINET

Franck BINET
LA FONTAINE / ROLAND-LAMARTINE

Céline DELECROIX
PAUL BERT / LÉON BLUM

Loïc VERNEZ
FERRY-DEMORY / CURIE-PASTEUR

RAPPELS

► INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Garderie, Parcours éducatifs, restauration scolaire, accueils de loisirs du mercredi, études... toutes ces activités gérées par la Ville nécessitent une **inscription annuelle obligatoire à faire AVANT LE SAMEDI 27 JUILLET 2019.**



Inscriptions en ligne sur le **KIOSQUE FAMILLE** (www.lommepeuce.fr) ou rendez-vous au service Enfance Education.

► MODIFICATIONS EN COURS D'ANNÉE

En cas d'absence de votre enfant ou pour toute modification en cours d'année (rdv médical, changement de coordonnées téléphoniques) contactez le service Enfance Education ou rendez-vous sur le **KIOSQUE FAMILLE**, au **minimum 8 jours avant.**

CALENDRIER 2019 / 2020

► **RENTRÉE SCOLAIRE :**
Lundi 2/09

► **VACANCES SCOLAIRES :**

Vacances d'automne
Sam. 19/10 au dim. 3/11

Vacances de fin d'année
Sam. 21/12 au dim. 5/01

Vacances d'hiver
Sam. 15/02 au dim. 1^{er}/03

Vacances de printemps
Sam. 11/04 au lun. 26/04

Vacances d'été
A partir du sam. 4/07

SERVICE ENFANCE EDUCATION

Maison des Enfants
796 Av. de Dunkerque
59160 Lomme
Tél. 03 20 48 44 05
serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

Horaires : mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 / Jeudi 13h30-17h30 / Samedi 8h30-12h